

Déclarations d'impôts

C'est le temps de faire vos déclarations d'impôts...

Je m'occupe de tout!

Déclarations transmises électroniquement.

Salariés ou retraités : 80\$ la première année

Travailleurs autonomes : 200\$ la première année*

*Tarif de base pour un revenu d'entreprise de maximum 50 000 \$

Line Charette

Bachelière en administration des affaires

www.linecharette.com



Gestion

LINE CHARETTE

Documents requis

- Tous vos feuillets de revenus (T4 et T5)
- Relevé 22 (employés de la construction)
- Relevé 5
- Relevé 31 ou compte de taxes municipales
- Prestation pour enfant(s) (RC62)
- Reçus pour frais de garde pour enfant(s)
- Reçus de REER
- Intérêts payés sur prêt étudiant
- Relevé 8 et T2202 (frais de scolarité)
- Liste des frais médicaux et de santé
- Frais pour activités physiques ou artistiques (enfants et aînés)
- Prestations d'assurance emploi ou parentale
- Sommaire de vos gains ou pertes en capital
- Dernier avis de cotisation fédéral et provincial
- Contrat de vente propriété (maison ou chalet)
- Vos deux derniers rapports d'impôts
- Tous autres documents pertinents.

**Rigueur, professionnalisme,
expérience et connaissances...
à votre service!**



Line Charette
Bachelière en
administration des
affaires (B.A.A.)

line@linecharette.com

450 803-6544 | 450 753-7516

203, Av. Villeneuve, Notre-Dame-des-Prairies